

BERTHELOT & Cie | Editeurs-Propriétaires.

Abonnements :  
Un an..... \$0.50

Le No. UN Cent

Bureaux :  
35 St. Gabriel.

H. BERTHELOT  
Rédacteur-en-chef.

LE PREMIER VIN DE QUININE  
DU GRAND TONIC MENTHOLISANT  
DU CHAMPBELL

FÉVRIERON de CANARI

## LE SIRE DE LUSTUPIN

Par ERNEST CAPENDU

(Suite.)

Alors, chère fille, fais-moi donner à souper, et vite, j'ai grand-faim. Tandis que je souperai, je te raconterai mon voyage. J'ai vu du pays et beaucoup... j'ai vu de belles choses, mais j'en ai vu aussi de vilaines... une entr'autres...

—Quoi donc, mon père !

—Quand je passais à Vitry, on brûlait et on tonaillait des ennemis du roi !

—Ah ! —fit Catherine en treuillant et en rougissant car, —tout en écoutant son père, —elle regardait, —de loin, par la fenêtre, —et elle venait de voir passer sur la place M. de Maillé.

XIV

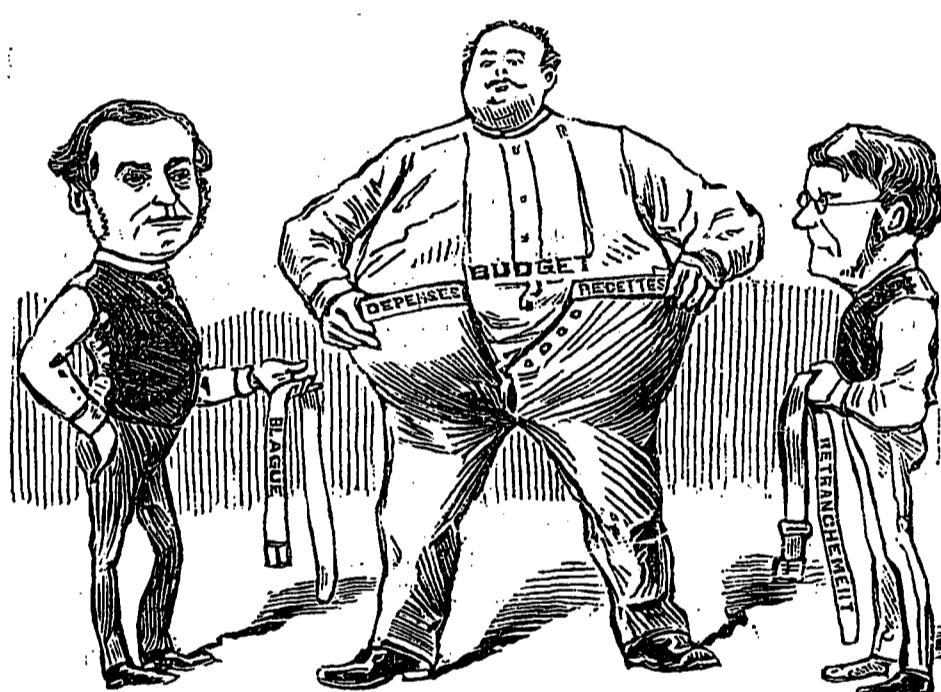
LA DEMANDE EN MARIAGE.

—Je te disais donc que je passais dans la ville de Vitry, —reprit le conseiller de Lespars, qui, ayant pris place à table avec sa fille, lui racontait en souignant les accidents et les événements de son voyage. —Il y avait sur la place toute la population qui regardait des gens à qui on donnait l'Estrapade.

—Oh ! mon Dieu ! —fit Catherine.

—L'Estrapade est une vilaine machine qu'à tu n'as pas encore vue fonctionner en Grève, mais que tu verras bientôt. A l'aide de cette machine on enlève les patients à une grande hauteur ; puis on les laisse retomber encore.

—Oh ! —dit Catherine, —c'est horrible de faire souffrir ainsi des malheureux.



## UNE MAUVAISE CULOTTE.

Blake. — Ton garçon, l'ami Tilley, prend des proportions terribles. Jamais il ne pourra serrer son pantalon. Laisse moi lui mettre cette sangle autour du corps. Il est réellement indécent.

Tilley. — Laisse moi faire. Je le sanglerai moi-même comme l'année dernière.

—Que veux tu ? — C'étaient des ennemis du roi, —des gens qui avaient conspiré en faveur du duc de Bourbon contre madame Louise de Savoie. Ils avaient été poursuivis durant trois jours et trois nuits avant d'être pris.

—Et personne n'a pu les sauver ?

—Non pas ! D'après l'ordonnance du 29 janvier 1495, enregistrée au Parlement le 1er février, même année, et signée du grand roi Charles VIII, il est défendu, sous peine d'être brûlé vif, de donner asile aux ennemis du roi.

—Mais mon père, —ce ne sont pas des ennemis du roi puisque vous dites qu'ils n'ont agi que contre madame Louise de Savoie.

—Eh bien ?

—Mon père...

—Ce sont des ennemis du roi, du bon Dieu et de madame Louise, —partant du président Duprat !

—Cependant...

—Tais-toi ! Tais-toi, Catherine. Quelqu'un qui t'entendrait pourrait supposer que tu prends la défense de ces damnés, et les amis de M. de Bourbon sont mes ennemis...

—Mais, mon père, serait-ce donc un crime de défendre les gens quand on ne sait pas ce dont ils sont coupables ?

—Mais certainement, malheureuse enfant ! mais tu ne vois donc pas ce qui se passe ? mais tu ne comprends donc pas où en sont les choses ? Ecoute ! La situation est ce pendant bien facile à établir...

—Mais...

—Ecoute-moi donc !

—J'écoute, mon père.

—Le roi Louis XIII, —le père du peuple, —est bien malade à cette heure...

—Oui, —mon père...

—On dit que le pauvre cher Sire ne pourra pas vivre longtemps.

—Eu vérité ?

—Oui... les docteurs affirment qu'il n'atteindra pas la fin de ce mois de décembre.

Catherine fit le signe de la croix :

—Tu connais l'histoire, —mon enfant ! —Tu sais que Sa Majesté, —bien que marié trois fois avec Jeanne de France, —Anne de Bretagne, —Marie d'Angleterre, —n'a que deux

filles : la princesse Claude et la princesse Renée...

—Oui, mon père.

—N'ayant pas d'héritier mâle, —en ligne directe, —le roi a pour successeur au trône le prince François d'Angoulême, —l'arrière petit-fils du duc Louis d'Orléans et de Valentine de Milan, —le fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, le premier François que la France aura compté parmi ses rois.

—Je sais cela.

—Tu sais aussi que longtemps la reine Anne s'est opposée au mariage du prince François avec la princesse Claude, car elle voulait l'éloigner du trône.

—Oui, mon père.

—De là, la haine qui éclata entre la reine Anne et la princesse Louise.

—Je sais encore cela.

—Haine que la mort de la reine Anne n'a pas éteinte, car, —il y a un an, —quand elle mourut, elle chargea le prince de Bourbon d'accomplir ses vœux.

—Oui, mon père.

—Le prince triompha un moment,

en faisant épouser au roi la princesse Marie d'Angleterre, car le roi pouvait avoir un descendant.

—De là, —dit Catherine, —la colère que la princesse Louise de Savoie ressent contre le prince de Bourbon.

—Oui, et quoique la reine Marie soit sans enfant, —quoique le roi soit atteint d'une maladie mortelle qui lui laisse à peine quelques jours à vivre, —cette haine n'en est pas moins demeurée vivace et profonde, et à cette heure les amis des Bourbons sont les ennemis de la princesse qui va bientôt être la mère du roi de France. —Comprends tu, Catherine ?

—Oui, mon père.

—C'est le président Duprat qui donne tous les conseils à la princesse.

—Je le sais.

—A l'événement du roi François, le président sera nommé grand chancelier, j'en suis sûr. Sa puissance sera sans limites, et il est l'ami intime du baron de Céranton. Or, tu sais, Catherine, ce que je dois à l'amitié de M. de Céranton ?

—Oui, mon père, je le sais ; mais cependant si le prince de Bourbon...

—Chut !

Et Lespars, baissant la voix, ajouta :

—Le prince de Bourbon est l'ancien personnel du Dauphin, de la princesse Louise et du duc de Lorraine son cousin, et son nom ne doit pas être prononcé dans cette maison...

Catherine courba la tête... Elle sentait son cœur se serrer violemment.

Quand elle fut seule dans sa chambre, un violent combat se livra en elle.

Que devait-elle faire ?

Elle aimait de Maillé, elle le sentait, elle ne pouvait se tromper sur le sentiment qui dominait son cœur...

Mais de Maillé était gentilhomme du prince de Bourbon et, après ce qu'elle venait d'entendre, parler de cet homme au conseiller, c'était porter la crainte et la colère dans l'âme de M. de Lespars.

Catherine connaissait son père.

Elle s'était rendu compte de cette nature timide, inquiète, craintive.

Elle comprenait que cette joie qu'il ressentait depuis quelque temps, et qui était causée par la succession des bonheurs dont Céranton était l'auteur prodigue, —que cette joie qui entretenait le sourire sur cette physionomie, d'ordinaire soucieuse, rendait plus pénible encore, plus terrible et plus grande la crainte de voir s'annuler ce bonheur.

Elle se disait qu'il fallait, pour la tranquillité de ce père qu'elle adorait, renoncer à cette amour naissant, à travers lequel elle avait entrevu, durant un instant, un horizon si poétique et si beau.

Renoncer à de Maillé qui l'aimait